

CNDIF

budg99/es

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA FAMILLE,
DE L'ACTION SOCIALE ET DE
LA SOLIDARITE NATIONALE

B U D G E T 1 9 9 9

MINISTERE DE LA FAMILLE,
DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE

RAPPORT PRESENTE DEVANT LA
COMMISSION DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DES AFFAIRES SOCIALES
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE PAR
MADAME AMINATA MBENGUE NDIAYE

<<<<<<<<<<

SOMMAIRE

I - EXECUTION DU BUDGET 1998

A - Activités de Promotion de la Femme

- 1 - Mise en oeuvre 2ème PANAF
- 2 - Les droits de la Femme
- 3 - Activités de Mobilisation Sociale
- 4 - Autres activités

B - Activités de Promotion de la Famille

- 1 - Promotion Economique des Familles
- 2 - Valorisation socio-culturelle
- 3 - Autres activités

C - Activités de Promotion et de Protection de l'Enfant

- 1 - Mise en oeuvre du Plan d'Action National de l'Enfant
- 2 - Célébration de la Journée de l'Enfant Africain
- 3 - Vulgarisation de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE)
- 4 - Le Parlement des Enfants
- 5 - Célébration de la Semaine Nationale de l'Enfant

D - Action Sociale et Solidarité Nationale

- 1 - Campagne d'Information sur les méthodes de prévention des maladies handicapantes
- 2 - Organisation de la Journée du Talibé
- 3 - Elaboration d'un schéma d'intégration de la gérontologie dans le système médico social
- 4 - Elaboration de projet de Document sur les mutilations génitales des femmes
- 5 - Autres activités

E - Promotion du Développement Communautaire

- 1 - Procédure d'Agrément en Qualité d'ONG
- 2 - Suivi des Projets et Programmes d'Investissement mis en oeuvre par les ONG

F - Promotion du Consommer Local

G - Renforcement des Capacités des Acteurs

H - Bilan des Activités des Projets et Programmes

II - PERSPECTIVES D' ACTIONS EN 1999

A - Objectifs Stratégiques

B - Plan d'Action 1999

III - PROJET DE BUDGET 1999

IV - ANNEXES

Monsieur le Président de la Commission de la
Santé, de la Population et des Affaires Sociales,

Mesdames, Messieurs les Commissaires,

Je voudrais saisir la première session
budgétaire de la présente législature pour présenter mes
très vives félicitations aux Honorables Députés,
particulièrement ceux membres de la Commission de la Santé,
de la Population et des Affaires Sociales de l'Assemblée
Nationale.

Je profite de cette occasion, pour réitérer ma
disponibilité et mon engagement à oeuvrer avec vous pour la
satisfaction des aspirations de nos populations
singulièrement les plus démunies

Comme vous le savez, lors de la défunte
législature, mon département avait eu a asseoir des
relations de confiance et de coopération avec nos
honorables Députés dans le cadre de dialogues féconds et
d'échanges d'information par la mise à votre disposition de
documents pertinents concernant les activités du Ministère.

Cette démarche, faite de confiance réciproque
nous a permis de prendre en compte l'ensemble de vos
remarques et suggestions, afin de mieux améliorer le
fonctionnement de notre département dans la poursuite de

ses objectifs de promotion des cibles que sont les femmes, les enfants et d'une manière générale la famille. Je vous en remercie très sincèrement.

Dans ce cadre, il me plait également de mentionner l'excellent travail de plaidoyer réalisé par le Réseau des Parlementaires sur la Population et le Collectif des Femmes Parlementaires et leur appui constant dans la réflexion singulièrement dans l'harmonisation des textes de la Convention des Nations Unies sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes et la mise en place de l'Observatoire National des Droits de la Femme.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Commissaires,

Avec le remaniement ministériel du mois de juillet 1998, le nouveau Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale a été créé.

Cette nouvelle structure hérite des attributions de l'ancien Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille d'une part, et intègre la Direction de l'Action Sociale précédemment rattachée au Ministère de la Santé Publique et l'Ecole des Travailleurs Sociaux Spécialisés du Ministère de l'Education Nationale, d'autre part.

Diouf

Par ailleurs, le Département s'est vu renforcer d'une nouvelle Dimension, la Solidarité Nationale qui nous assigne de mettre en oeuvre une Politique Volontariste de lutte contre l'exclusion, et d'assurer la promotion des personnes handicapées, démunies, sans abris. Cette solidarité qui fait appel au grand coeur de tous les sénégalais et étrangers vivants parmi nous a déjà fait l'objet d'un atelier de réflexion, qui a abouti à la mise en place de mécanismes, d'organisation et de gestion du fonds national de solidarité qui sera créé.

Les textes de loi et de décret d'application sont en cours d'élaboration.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Commissaires,

Après ce bref préliminaire, je voudrais comme à l'accoutumée, avant de vous présenter le projet de budget 1999 de mon département vous faire un bilan de la gestion 1998 du budget que les Honorables Parlementaires avaient bien voulu voter. Malgré l'insuffisance des moyens dégagés pour accompagner nos Actions de Promotion de nos cibles et de sensibilisation des populations.

I. EXECUTION BUDGET 1998

Les actions de développement menées en 1998, s'analysent à travers l'exécution des projets et programmes spécifiques aux cibles, mais aussi des événements spéciaux qui leur sont dédiés et qui restent de forts moments de mobilisation sociale afin de leur permettre de jouer un rôle de premier ordre dans le développement économique et social.

Durant l'année 1998, les activités suivantes ont été mises en oeuvre :

A/ LES ACTIVITES DE PROMOTION DE LA FEMME

1. Mise en Oeuvre 2ème PANAF

Depuis la Conférence des Femmes de Beijing, le Sénégal a élaboré de façon consensuelle le 2ème Plan d'Action National de la Femme 1997-2001.

Ce plan est devenu notre document de référence pour toutes les actions de Promotion de la Femme.

En application des recommandations issues du Conseil Interministériel sur le Plan d'Action National de la Femme, mon Département a finalisé les plans d'opérations qui ont permis de mettre en exergue les programmes prioritaires ci-après :

Cette année a été marquée par la finalisation de l'étude sur l'harmonisation de la Convention Internationale sur l'Elimination de toutes formes de Discriminations à l'égard des Femmes et la Législation nationale (CEDAW).

Les principales questions examinées portent sur:

- le principe d'égalité dans la constitution
- les mutilations génitales féminines
- les coups et blessures entre conjoints
- le harcèlement sexuel
- l'interdiction du travail de nuit
- l'accès des femmes dans les corps militaires et para-militaires,
- la suspension du contrat de travail de la femme pendant la période de viduité
- la pension de reversion de veuf, (l'égalité des veufs et des veuves devant l'allocation de la pension de reversion).
- le respect du droit des femmes à l'égalité de traitement devant la fiscalité
- les rapports entre époux :
 - * la dot
 - * les options
 - * la notion de Chef de famille.

Les résultats ont été soumis à l'approbation de tous les partenaires sociaux à l'occasion d'un séminaire de validation organisé à l'ENAM du 9 au 10 septembre 1998.

Pour couronner toute cette procédure, il sera institué le 10 décembre l'Observatoire National sur les Droits de la Femme.

3. Activités de mobilisation sociale

Des activités de mobilisation sociale mise en oeuvre dans l'année, la Journée Internationale de la Femme et la Quinzaine Nationale de la Femme, demeurent les plus marquantes.

* Cette année, la Journée Internationale de la Femme du 8 mars a aussi été marquée par le démarrage de l'organisation de la Quinzaine Nationale de la Femme dont le thème portait sur : "Propreté et Gestion de notre cadre de vie : réponses des Femmes". Le choix du thème qui interpelle l'Etat et surtout les collectivités locales a été une occasion de sensibilisation menée dans les marchés, les villes et les campagnes. Lors de cette Quinzaine, le Grand Prix du Chef de l'Etat a été attribué à un Groupement de Promotion Féminine de Thiès spécialisé dans l'organisation, le nettoyage des quartiers, la collecte des ordures et leur recyclage au service du maraîchage

développé dans le village de Keur Saïb NDOYE rattaché à la Commune de Thiès.

* La Journée de la Femme Rurale

Célébrée le 15 octobre de chaque année, en prélude à la Journée Mondiale de l'Alimentation, la journée de cette année a retenu comme thème "les femmes nourrissent le monde". Ce thème nous a permis de rappeler le rôle primordial de la femme dans la production et la sécurité alimentaire.

4. Autres activités

* Elaboration et Exécution d'un Programme d'Allègement des Travaux de la Femme. Un certain nombre d'équipements ont été mis à la disposition des femmes à travers les projets de développement du Programme d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine et du Programme de Développement des Ressources Humaines.

Par ailleurs, le Ministère a satisfait aux demandes provenant des femmes, des groupements et associations de promotion féminine en les dotant:

- 89 moulins à mil
- 2 décortiqueuses à mil et à riz
- 70 machines à coudre manuelles et électriques
- 10 moto-pompes
- 6 lots de matériel de teinture

- 200 rouleaux de 100 mètres en fil barbelé
- 200 chaises pour les foyers des femmes
- plusieurs lots de matériel de nettoyage à l'occasion de la dernière Quinzaine de la Femme.

L'ensemble de ces équipements ont été acquis sur le budget de l'Etat et le Fonds d'Action de la Femme.

* Le renouvellement de la Fédération des Groupements de Promotion Féminine

Un autre chantier mis en oeuvre par mon département reste le programme de redynamisation de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine avec un planning de renouvellement des instances de base.

Les renouvellements ont été programmés de septembre à novembre 1998 au niveau arrondissement, département et région en vue du Congrès prévu au mois de décembre pour la mise en place des instances dirigeantes nationales.

B/ LA PROMOTION DE LA FAMILLE

Conscient du rôle et de la responsabilité de la famille dans le processus de développement économique et social, le département a initié plusieurs réflexions et actions, l'objectif était de promouvoir la cellule sociale

de base et d'appréhender les évolutions et les changements qui interviennent en son sein.

Dans ce cadre, les actions qui ont été réalisées tournent autour de la promotion économique et de la valorisation socio-culturelle des familles.

1 - Promotion économique des Familles

Depuis 1996, plus de 60 familles, ont pu bénéficier d'un micro crédit destiné à appuyer leurs initiatives économiques, dans le cadre du programme "Familles Productives". Cet appui financier, si modeste soit-il a permis aux familles concernées d'améliorer sensiblement leur situation socio-économique.

2 - Valorisation socio-culturelle

Au titre de la valorisation socio-culturelle, le Ministère a initié un programme d'appui aux jeunes issus de familles démunies pour les études. Ainsi, plus de 100 jeunes ont été placés dans les centres d'enseignement professionnel pour l'année 1997-1998.

Dans le cadre du renforcement des capacités des parents pour une meilleure éducation des enfants au sein de la famille, des journées de réflexion ont été organisées avec des partenaires en vue d'élaborer une stratégie d'éducation parentale.

3 - Autres activités

Al.
Compte tenu de la situation transversale du Département, d'autres activités ont été conjointement menées avec nos partenaires. Il s'agit à travers la mobilisation sociale de l'appui aux Programmes Nationaux de Lutte contre le SIDA, la Drogue, les Troubles dûs à la carence en iode (TDCI), les programmes d'allaitement maternel.

C/ ACTIVITES DE PROMOTION ET PROTECTION DE L'ENFANT

Le renforcement, la promotion et la protection de l'Enfant constituent les objectifs prioritaires de mon département. Dans la poursuite de ces objectifs nous avons mené des activités visant l'amélioration du bien-être des enfants favorisant des changements de comportement qui leur soient favorables.

1. Contribution à la mise en oeuvre du Plan d'Action National de l'enfant

Le Plan d'Action de l'Enfant, couvrant la période 1990-2001, cible les domaines qui peuvent affecter le développement et l'épanouissement de l'Enfant. Il s'agit précisément de : l'économie, la santé, la nutrition, l'éducation, l'environnement, l'eau et l'assainissement, la

sensibilisation-information, les questions juridiques et les enfants en situations difficiles. Ces domaines de préoccupations font l'objet de programmes sectoriels mis en oeuvre par les structures d'exécution représentées par les ministères techniques en charge de ces questions. Le ministère prend part à la plupart des activités initiées au niveau de ces programmes. Citons entre autres l'appui aux programmes Scofi, PEV, RVO et Allaitement Maternel, Iodation du Sel, la participation à l'organisation de la Semaine de l'Ecole de base et de la semaine des Talibés, la participation à des journées d'information comme celle sur la Pédophilie et la participation à des manifestations de solidarité en direction des enfants en situations difficiles.

Le Plan d'Action de l'Enfant arrivant à échéance en 2001, une évaluation en profondeur de son exécution sera programmée en 1999.

2. La célébration de la Journée de l'Enfant Africain : Elle a eu lieu le 16 juin 1998 à Ziguinchor et a porté sur le thème : "Vers une Afrique sans Mines".

Pour marquer cette journée, diverses activités ont été organisées dont une visite aux enfants victimes des mines et en traitement à l'hôpital régional, aux enfants déjà traités et accueillis dans un centre de Récupération et de Formation (K A G A M E N), et enfin un forum ayant

regroupé divers intervenants parmi lesquels des Agents du Ministère des Forces Armées, des psycho-sociologues, des leaders religieux, des Chefs coutumiers et des médecins pour sensibiliser les populations sur les dangers des mines et faire un plaidoyer pour la prévention des risques que courent les enfants au maniement de ces objets dangereux.

A l'occasion de cette journée, Madame Elisabeth DIOUF, Présidente de la Fondation Solidarité Partage, a rendu visite aux enfants victimes des mines à l'Hôpital Régional et leur a apporté un appui financier et matériel très important.

Par ailleurs, mon département a contribué à l'appareillage des enfants handicapés par les mines en remettant 6 Millions de F.CFA, fruit du dernier Gala de l'Enfant, aux autorités de l'Hôpital régional.

La Convention sur l'Elimination de l'Emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction.

3. La vulgarisation de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE)

Plusieurs activités de sensibilisation ont été menées avec l'appui de nos partenaires au développement : sessions d'information et de formation, de reportages à

travers les médias, de production de supports d'information sur la CDE en français et en langues nationales (brochures-approches culturelles-dépliants).

Des sessions de formation ont été organisées à l'intention des communicateurs traditionnels sur les Droits de l'Enfant aux niveaux national et régional.

4. Le Parlement des Enfants

Comme vous le savez, en application des recommandations de l'OUA formulées en 1990, une Association de Parlement des Enfants a été mis sur pied au Sénégal en 1991. Elle a été reconnue officiellement en avril 1998 par le Ministère de l'Intérieur. Mis en place dans les dix régions du Sénégal, le Parlement des Enfants est un partenaire privilégié de mon département pour assurer la vulgarisation de la CDE et faire un excellent plaidoyer pour son application intégrale.

Suite à la reconnaissance officielle de l'Association Parlement des Enfants, l'occasion sera saisie pour poursuivre le processus de structuration afin d'aboutir à l'organisation d'une Assemblée Générale de renouvellement des instances du Parlement des Enfants et à l'élaboration d'un Plan d'Action au niveau de chaque région.

5. La célébration de la Semaine Nationale de l'Enfant

Prévue dans la période du 14 au 19 décembre 1998, la Semaine Nationale de l'Enfant portera sur le thème "Droits à l'Expression et aux Loisirs".

Je note avec satisfaction que cette année, le Sénégal a ratifié la Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant.

D/ ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE NATIONALE

Sur le plan social, l'essentiel de nos actions a été la mise en oeuvre du Plan d'Opération 1998 du Programme de Développement Sanitaire et Social 1997-2002 par le biais de la Direction de l'Action Sociale.

Entre autres actions menées, on peut citer :

1* la campagne d'information sur les méthodes de prévention des maladies handicapantes.

Cette campagne a permis de s'accorder sur les maladies handicapantes les plus courantes et d'identifier leurs causes.

Ensuite des supports médiatiques et des messages de prévention ont été identifiés et élaborés.

Ces outils devront servir à renforcer la mobilisation sociale par l'Information, l'Education et la Communication (IEC).

2* Organisation de la Journée du Talibé

Elle s'est tenue à Thiès en avril 1998, sur le thème "Hygiène et Salubrité dans les Daaras" à travers des séances de sensibilisation et de mobilisation organisées dans toutes les régions du Sénégal.

Je voudrais signaler qu'au sujet des "Talibés", le Ministère est invité à présenter en décembre devant le Conseil Economique et Social, une communication dans ce sens.

3* Elaboration d'un schéma d'intégration de la gérontologie dans le système médico social.

Les termes de référence de cette étude ont été élaborés, validés et la requête soumise au Ministère de la Santé Publique.

Deux autres études portant respectivement sur les besoins socio-sanitaires des personnes âgées et l'élaboration d'un programme pour la prévention des pathologies liées à la vieillesse sont programmées.

Les résultats de ces investigations permettront à coup sûr de mieux réussir la prise en charge des préoccupations des personnes âgées et contribueront à l'enrichissement du programme de célébration de l'Année Internationale des personnes âgées dont le thème est "Vers une Société pour tous les âges".

4* Elaboration de projet de document sur les mutilations génitales des femmes.

Depuis le serment de Malicounda, le Président de la République nous a demandé de porter l'information dans tous les coins du Sénégal et d'impliquer tous les leaders d'opinions pour combattre cette pratique.

5* Autres Activités

Les autres activités en support et en cours restent :

- L'équipement de la Direction de l'Action Sociale et son projet de transfert pour mieux répondre aux aspirations des cibles à travers l'accessibilité du site.

- La formation du personnel

- * Formation des Assistants sociaux en maîtrise en Sciences Sociales

* Formation continue en informatique, gestion de projets, recherche opérationnelle, technique d'intervention en service social.

E/ PROMOTION DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

La Direction du Développement Communautaire qui joue un rôle central dans le domaine du Suivi de l'intervention des opérateurs de développement à la base s'est préoccupée d'instaurer la réflexion sur les modalités de réajustement et d'adaptation de ses missions au contexte de la régionalisation.

Vous le savez, les compétences de mon département à cet égard n'ont pas encore été l'objet de transferts au niveau régional.

Et l'approche concertée que requièrent les missions qui nous sont dévolues a déjà justifié la tenue d'un séminaire organisé avec l'appui de la Fondation Freiderich Ebert.

Je voudrais me focaliser sur l'intervention des ONG et le Suivi de leur intervention.

1. de la procédure d'agrément en qualité d'ONG

22

Le raffermissement du système de suivi résultant de la mise en oeuvre du décret 96.103 du 8/02/96 a considérablement contribué à réguler le rythme de délivrance d'agrément en qualité d'ONG.

Et au titre de l'année 1998 encore en cours, seuls 10 agréments ont du être accordés jusqu'ici contre 16 pour l'année 1997.

L'examen des dossiers de demande d'agrément, exige une étude préalable permettant l'établissement de fiche individuelle par organisation. Et pour l'année 1998, 17 dossiers ont fait l'objet de traitement avant d'être soumis à l'avis de la commission et cela sans compter les dossiers jugés non encore recevables qui doivent faire l'objet d'information complémentaire.

Par ailleurs 7 ONG ont vu leur agrément régularisé conformément aux dispositions 96-103. 3 évaluations ainsi que 6 identifications des activités d'ONG ont été réalisées au cours de l'année.

2. Suivi des projets et programmes d'investissement mis en oeuvre par les ONG

Le programme d'investissement constitue le cadre contractuel fondamental qui prévoit l'exigence du suivi de l'intervention des ONG qui en sont les

22

initiatrices. Depuis la mise en oeuvre du nouveau cadre institutionnel issu du décret 96.103, la mise en oeuvre effective d'un programme d'investissement est de plus en plus perçue comme un indicateur de sérieux et de dynamisme dans l'intervention des ONG.

Au titre de l'année 1998, 13 séances de la Commission d'examen des projets et programmes d'investissement ont eu lieu sous l'égide du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan et ont permis d'approuver 31 programmes d'investissement pour un volume de financement prévisionnel de 17 557 622 189 F.CFA sur deux ans.

A ce jour le volume global des financements prévisionnels issu de l'intervention des ONG porte sur 122 programmes pour une enveloppe de 57 139 610 453 F.CFA.

Ce volume d'investissement prévisionnel est supporté par 101 ONG parmi lesquelles on compte 56 étrangères et 45 nationales.

Au titre de l'année 1998 la DDC qui assure le Secrétariat de la Commission de Concertation et de facilitation ONG/Gouvernement/Bailleurs a mis en oeuvre la première réunion de cette instance tenue le 29 juillet 1998 sous l'égide du Secrétariat Général de la Présidence de la République. De cette rencontre, il a résulté l'adoption du

principe de l'organisation d'une revue à mi-parcours de l'application du cadre institutionnel actuel afin de mieux l'adapter au contexte de la régionalisation.

F/PROMOTION DU CONSOMMER LOCAL

Le Ministère va organiser une réflexion à l'issue de laquelle un programme portant sur l'éducation, la communication et l'information sera conçu et réalisé sur la problématique du Consommer local et ses liens avec la pauvreté.

Il faudrait noter que, le Ministère a pris part à l'organisation du Téléfood et nous sommes décidés à apporter notre contribution significative à l'élimination de la faim au Sénégal.

C'est pourquoi avec nos partenaires du mouvement associatif féminin nous nous sommes engagés à contribuer à la campagne de collecte de fonds organisée par la FAO afin de permettre le financement des projets en faveur des femmes.

G/RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DE LA PROMOTION FEMININE

Des séries de séminaires ont été organisées à l'intention des communicateurs traditionnels pour les

impliquer dans la promotion du bien-être familial. Ces séminaires ont permis la mise sur pied d'un réseau national de communicateurs traditionnels et d'un réseau sous-régional. Par ailleurs, des sessions de formation en Genre et sur les Droits des Femmes et des Enfants ont été organisées à l'intention des points focaux, des journalistes, des services déconcentrés et d'autres partenaires sociaux notamment les Ministres, Directeurs de Cabinet. Un programme de Plaidoyer et de Mobilisation sociale en faveur des femmes est en cours d'exécution avec l'appui financier de l'UNICEF.

H/BILAN DES ACTIVITES DES PROJETS ET PROGRAMMES

Concernant les différents projets en phase terminale, les résultats bilans sont annexés à la présente communication il s'agit :

du Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine,

du Projet de Développement des Ressources Humaines

du Projet d'Appui Technique et Technologique

II. PERSPECTIVES 99

Au lendemain de la constitution du nouveau gouvernement, le Président de la République a adressé à Monsieur le Premier Ministre, une lettre de mission pour

les actions à mener d'ici l'an 2000 et au delà pour assurer au Sénégal une place de choix dans le concert des Nations.

Dans ce cadre, Monsieur le Premier Ministre a adressé à mon département à l'instar des autres ministères, une lettre de missions sectorielles, que mon département a traduite en plan d'action pour le dernier trimestre 1998 et pour l'année 1999 et début 2000.

Permettez donc de vous rappeler les objectifs stratégiques de cette lettre de missions et le contenu du Plan d'Action élaboré à cet effet.

A. OBJECTIFS STRATEGIQUES :

- Approfondir la réflexion autour de toutes les questions relatives à la famille dans son ensemble ;
- Mettre en oeuvre le plan d'action de la femme
- Promouvoir le respect des droits des femmes, notamment en poursuivant la lutte contre l'excision et toutes autres formes de violence y compris les pratiques néfastes à la santé des femmes, des adolescentes et des petites filles
- Accorder une attention spéciale aux populations les plus démunies, particulièrement les personnes handicapées, en privilégiant le soutien et la promotion d'activités génératrices de revenus à leur profit, la protection et la solidarité à leur égard ;

- Promouvoir le consommateur local afin d'impulser le développement de nos productions nationales ;
- Etudier la mise en place d'un fonds national de solidarité pour renforcer la prise en charge des personnes démunies.

B. PLAN ACTION 1998/1999

Le Plan d'Action 1998/1999 de mon département entend opérationnaliser les objectifs stratégiques sus-évoqués définis par Monsieur le Premier Ministre dans sa lettre de mission n° 00323 du 4 août 1998, tout en s'inspirant des orientations et cadres d'intervention ci-après :

- Le 9ème Plan d'Orientation Economique et Sociale ;
- le Plan National d'Action pour la Femme (1997-2001)
- le Programme National de Lutte contre la Pauvreté
- le Plan de Développement Sanitaire et Social (1998-2005)
- le Plan d'Action de l'Enfant réalisé en coopération avec l'UNICEF.

Les axes d'intervention retenus pour le Plan d'Action 1997/1998 de mon département s'articulent ainsi comme suit :

I. PROGRAMME BIEN-ETRE FAMILIAL

- * Approfondir la réflexion sur toutes les questions liées à la famille dans son ensemble.
- * Mettre en oeuvre le Plan d'Action National de la Femme.
- * Renforcer la Protection, la Survie et le Développement de l'Enfant
- * Promouvoir le Consommer local
- * Promouvoir le respect des droits des femmes en poursuivant la lutte contre l'excision et toutes autres formes de violence sur la femme et la petite fille
- * Promouvoir la participation des personnes âgées dans le Développement économique et social.

II. PROGRAMME ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE NATIONALE.

- * Réhabiliter les personnes handicapées et démunies
- * Réhabiliter les sans domiciles fixes à travers une étude diagnostique de la situation et l'élaboration d'un plan d'urgence d'aide et d'appui.
- * Etudier la mise en oeuvre du Fonds National de Solidarité.
- * Evaluer le Plan d'opération PDIS
- * Assurer l'organisation des événements spéciaux

III. PROGRAMME DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

- * Redynamiser le Développement Communautaire
- * Appuyer la politique de régionalisation par l'Assistance Conseil et la formation des élus
- * Contrôler et evaluaer l'action des ONG.

IV. PROGRAMME COOPERATION INTERNATIONALE

* Poursuivre et renforcer la collaboration avec les partenaires au développement

* Renforcer les capacités institutionnelles de l'Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés

* Visite retour du Ministre de la Famille et de la Promotion Féminine de Tunisie.

V. PROGRAMME INFORMATION-COMMUNICATION

1. Assurer la réhabilitation et l'équipement du Centre National de Documentation et d'Information pour la Femme (CNDIF)

2. Mettre en place des banques de données sur la Femme, l'Enfant et la Famille.

3. Réactualiser l'étude sur les opérateurs associatifs féminins avec la Coopération Française.

Pour la réalisation de chaque objectif stratégique, il a été retenu des objectifs opérationnels et des résultats et un échéancier.

Si pour la quasi totalité des programmes, les financements sont acquis, il reste que les projets du deuxième Plan d'Action National pour la Femme soumis au Groupe Consultatif par l'intermédiaire du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan attendent d'être financés de même que les nouveaux projets pour la réinsertion économique des handicapés en cours d'élaboration.

III. PROJET BUDGET 1999

Le projet de budget 1999 du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale est arrêté à la somme de: un milliard cinq cent quinze millions cent vingt neuf mille (1 515 129 000).

Il est réparti comme suit :

Chapitre 571 Personnel : 1 191 473 000

Chapitre 572 Matériel : 193 656 000

Chapitre 574 Transfert : 130 000 000

ANALYSE

Personnel

Pour la gestion 1999, la réévaluation du chapitre personnel, elle accuse une augmentation de près de 563 574 000 F. CFA

Cet accroissement trouve son explication dans le transfert de la Direction de l'Action Sociale et de l'Ecole des Travailleurs Sociaux Spécialisés au niveau du nouveau Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale.

CHAPITRE MATERIEL

Par rapport au budget 1998, les services votés du chapitre matériel d'un montant de 193 656 000 a connu une augmentation de 31 235 000 dûe à la réévaluation des services votés et les mesures nouvelles accordées au Cabinet pour mieux assurer son fonctionnement.

CHAPITRE TRANSFERT

Ce chapitre au demeurant nouveau, a eu des crédits ouverts de 130 millions destinés d'une part aux enfants en situation difficile (les talibés en général) pour 30 millions à l'appui aux personnes handicapées et l'assistance aux nécessiteux pour 100 millions.